



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités de médecine

Question écrite n° 110907

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'annulation de l'épreuve concluant la sixième année de médecine. Le centre national de gestion (CNG) chargé de l'organisation des concours a annulé, deux fois, l'épreuve critique d'article (LCA), en raison d'erreurs relevées dans l'énoncé. Reportée l'après-midi même, elle a été de nouveau annulée. C'est la dernière des dix épreuves du concours menant aux spécialités telles que la cardiologie ou la radiologie. Les étudiants seront reconvoqués le 14 juin 2011, ce qui prolonge de deux semaines leur période d'examen. Or il est à noter que plus de 10 % des étudiants ont prévu de faire leur stage de fin d'année à l'étranger. Cette nouvelle session d'examen engendre des frais supplémentaires à tous les étudiants de sixième année. Aussi il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110907

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6225

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)